REPUBLIQUE FRANCAISE

GRANDLYON
la métropole

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL

Conseil du **8 juin 2020**

Délibération n° 2020-4303

commission principale : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Meyzieu

objet : Développement urbain - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Meyzieu d'un garage formant le lot n° 1138 de la copropriété Les Plantées, situées 21 rue de Nantes - Abrogation de la décision de la Commission permanente n° CP-2019-0165 du 8 juillet 2019

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Longueval

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : Mercredi 20 mai 2020

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : Mercredi 10 juin 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mmes Rabatel, Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, MM. Artigny, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, MM. Curtelin, David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Havard, Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mmes Le Franc, Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Bouzerda (pouvoir à M. Pouzol), MM. Barge (pouvoir à M. Sellès), Calvel (pouvoir à M. Sellès), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Burillon (pouvoir à Mme Frier), M. Butin (pouvoir à M. Dercamp), Mme David (pouvoir à M. Dercamp), MM. Denis (pouvoir à Mme Frier), Genin (pouvoir à Mme Burricand), Mme Ghemri (pouvoir à Mme Peytavin), M. Girard (pouvoir à M. Cochet), Mme Hobert (pouvoir à Mme Michonneau), MM. Lavache (pouvoir à Mme Croizier), Passi, Mme Pietka (pouvoir à Mme Burricand), M. Roustan (pouvoir à M. Charles).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Bernard, Vesco, Aggoun, Collomb, Lebuhotel.

Conseil du 8 juin 2020

Délibération n° 2020-4303

commission principale :	urbanisme, habitat, logement et politique de la ville
commune (s) :	Meyzieu
objet :	**Développement urbain - Revente, à titre onéreux, suite à préemption avec préfinancement, à la Ville de Meyzieu d'un garage formant le lot n° 1138 de la copropriété Les Plantées, situées 21 rue de Nantes - Abrogation de la décision de la Commission permanente n° CP-2019-0165 du 8 juillet 2019**
service :	Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 mai 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Conseil, par sa délibération n° 2017-1976 du 10 juillet 2017, a délégué à la Commission permanente une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Afin d'éviter la réunion de la Commission permanente, dont une part des délégations a d'ores et déjà été confiée au Président en application de l'ordonnance institutionnelle n° 2020-391 du 1er avril 2020, confirmée sur ce point par la délibération du Conseil n° 2020-4244 du 23 avril 2020, et ainsi de limiter le nombre des séances à tenir pendant la période d'état d'urgence sanitaire, il est proposé au Conseil d'évoquer le présent dossier.

Une telle évocation est en effet juridiquement admise en vertu de la jurisprudence du Conseil d'état (CE, 2 mars 2010, n° 325255, Réseau ferré de France).

I - Contexte

Par arrêté n° 2018-11-26-R-0849 du 26 novembre 2018 et dans le cadre d'un préfinancement pour la Ville de Meyzieu, la Métropole de Lyon a exercé son droit de préemption.

Par décision de la Commission permanente n° CP 2019-0165 du 8 juillet 2019, la Métropole s'est engagée à préfinancer cette acquisition.

II - Désignation des biens

Le bien concerné est constitué :

- d'un garage formant le lot n° 1138 de la copropriété Les Plantées, avec les 5/10 0000 de la propriété du sol et des parties communes générales,

- le tout situé 21 rue de Nantes dans la copropriété Les Plantées, garage n° 21, allée B sur les parcelles cadastrées CR 101, CR 102, CR 103, CR 104 et CR 105 d'une superficie totale de 146 826 m² pour un montant de 2 800 €.

Cependant, et considérant le retrait de la déclaration d'intention d'aliéner (DIA) par monsieur Marinov propriétaire du bien, préalablement à l'arrêté de préemption et la décision de la Ville de Meyzieu qui entend respecter la décision de retrait de la DIA.

Vu ledit dossier ;

Vu l'arrêté n° 2020-02-10-R-0134 du 10 février 2020 abrogeant l'arrêté n° 2018-11-26-R-0849 du 26 novembre 2018 ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

Approuve l'abrogation, par la Métropole, de la décision de la Commission permanente n° CP-2019-0165 du 8 juillet 2019 approuvant la revente à la Ville de Meyzieu d'un garage formant le lot n° 1138 de la copropriété Les Plantées, dans le cadre d'un préfinancement pour un montant de 2 800 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juin 2020.